

PARTENARIAT ENTRE L'INSTITUT FRANÇAIS ET LA REGION GRAND EST

APPEL A PROJETS 2019

L'INSTITUT FRANÇAIS et la RÉGION GRAND EST ont conclu une convention d'une durée de 3 ans pour la période 2018-2020 dont l'objectif est le soutien aux échanges culturels et artistiques internationaux des structures implantées en Région Grand Est.

Afin de mettre en œuvre ce partenariat, les signataires s'accordent sur les objectifs prioritaires suivants :

- Développer des échanges en cohérence avec les politiques culturelle et internationale de la REGION GRAND EST et les missions de L'INSTITUT FRANÇAIS et leur mise en œuvre ;
- Insérer les projets artistiques et culturels de la REGION GRAND EST au sein des grands circuits artistiques internationaux ;
- Aider les opérateurs culturels des territoires de la REGION GRAND EST dans leur diffusion et leurs échanges internationaux à travers la mise en place de coopérations durables et structurantes ;
- Permettre une meilleure valorisation et médiatisation des actions culturelles menées par la REGION GRAND EST à l'international ;
- Aider les manifestations et les réalisations d'envergure s'appuyant sur les diverses saisons culturelles étrangères en France et sur les manifestations exceptionnelles de promotion de la création française à l'étranger, dont l'INSTITUT FRANÇAIS est l'opérateur ou le partenaire, impliquant des acteurs de la REGION GRAND EST et nécessitant un accompagnement et une expertise spécifiques ;

BENEFICIAIRES DES AIDES :

Tout opérateur de droit privé ou public ayant son siège en Région Grand Est et/ou déployant principalement son activité sur le territoire de la Région Grand Est.

Par ailleurs, les structures bénéficiant d'un conventionnement avec la Région Grand Est sont autorisées à présenter un projet dans la mesure où celui-ci ne relève pas de l'objet du conventionnement ou constitue une dépense extraordinaire. Néanmoins, ces structures ne constituent pas une cible prioritaire de ce dispositif.

ELIGIBILITÉ :

Les critères d'éligibilité et d'appréciations des projets sont les suivants :

- Être un projet initié par des opérateurs, des acteurs culturels, et des artistes professionnels, domiciliés et justifiant une activité professionnelle en région depuis au moins deux ans ;
- Être un projet de création, de diffusion, ou de coopération à l'international
- Être un projet développé par une structure justifiant d'une reconnaissance régionale et/ou nationale ;

- Être un projet viable financièrement, et démontrer une démarche structurée de développement (ex : pérennité des partenariats, démarche professionnelle, dans le cadre d'une diffusion, financements par l'organisateur de l'évènement et /ou des partenaires locaux) ;
- Être un projet développant un partenariat étroit avec des structures du pays d'accueil et en lien avec les services culturels de l'Ambassade de France ;
- Être un projet renouvelant l'offre artistique ;
- Être un projet qui participe au rayonnement de la Région Grand Est et de la création artistique ou culturelle française à l'international.

Une attention particulière sera portée aux projets se déroulant dans les zones géographiques prioritaires de la Région Grand Est : Québec (Canada), Canton de Fribourg (Suisse), Province du Sichuan (Chine), Oblast de Samara (Russie), Land Haute-Autriche (Autriche), Région de Moravie-Silésie (République Tchèque), Voïvodie de Lublin (Pologne), Comtés de Norrbotten et Västerbotten (Suède), Départements du Borgou & l'Alibori (Bénin), Région Centrale (Togo), Basse Casamance (Sénégal), Région de l'Oriental (Maroc), Zaghouan (Tunisie).

DISCIPLINES ELIGIBLES :

L'ensemble des disciplines artistiques et culturelles est concerné :

- Arts visuels
- Photographie, Vidéo
- Architecture, urbanisme, paysage
- Design, mode, métiers d'art
- Illustration
- Bande-dessinée
- Théâtre
- Danse
- Cirque, marionnette, art de la rue, théâtre d'ombre et d'objet
- Musiques actuelles et Jazz
- Musique classique et contemporaine
- Livre, lecture, traduction
- Débat d'idées, échanges intellectuels
- Francophonie, langue française
- Cinéma, documentaire (création, diffusion, manifestation, formation)
- Numérique

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Pour déposer un dossier dans le cadre de cet appel à projets 2019, compléter le formulaire de candidature puis le retourner par mail simultanément à l'Institut français et la Région Grand Est (contacts ci-dessous).

Un comité technique constitué de représentants de l'Institut français et de la Région Grand Est sélectionne les projets retenus.

Les notifications aux opérateurs seront apportées par les partenaires par voie postale.

Date limite de dépôt des dossiers : le 15 avril 2019

CONTACTS

INSTITUT FRANÇAIS

Pôle Collectivités Territoriales

Département Développement et Partenariats

CONTACT : Clémence Coulaud

8-14 rue du Capitaine Scott

75015 PARIS

Tél : 01.53.69.83.79

Courriel : clemence.coulaud@institutfrancais.com

RÉGION GRAND EST

Direction de la culture

CONTACT : Sophie HERSCHER-BOUSSEAU

Site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho – CS70441

51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 70 74 62

Courriel : sophie.herscher-bousseau@grandest.fr

Et Sandra CORONELLO

Courriel : sandra.coronello@grandest.fr